



La Chotta

Bulletin municipal de Vieillevigne

N°22 - Juillet 2015

LE MOT DU MAIRE

Vieillevignaises, Vieillevignois

L'été 2015 est déjà là. Ce premier trimestre a tout d'abord été marqué par l'aménagement et l'inauguration de la mairie après près d'un an de travaux pour un projet initié il y a plusieurs années.

Le budget communal 2015 a été voté au mois de mars avec des choix dans les opérations programmées dictés par les restrictions budgétaires de 2015 et les baisses annoncées pour les années à venir. Des travaux de voirie vont être réalisés en particulier le chemin de Léguille mais l'accent est porté cette année sur l'aménagement du nouveau terrain de pétanque face à l'église. Les travaux commencés avec l'aide de tous lors d'un chantier citoyen vont s'intensifier avec pour objectif un terrain praticable pour la fête locale. La raison budgétaire ne nous a pas permis de lancer le projet d'enfouissement des réseaux sur le coeur du village ; il sera rediscuté pour les années à venir.

La commune se dote actuellement d'outils de communication tels que panneaux d'affichage et site internet. Un travail est mené sur le plan communal de sauvegarde assurant l'organisation à mettre en place en cas de catastrophe ainsi que sur le projet éducatif territorial pour l'encadrement des enfants durant les heures d'animation et de garde réalisées par la commune.

Le prochain rendez-vous est le dimanche 26 juillet prochain lors de la cérémonie au monument aux morts. Espérant vous y voir nombreux,

Sincères salutations

Laurent Miquel



1

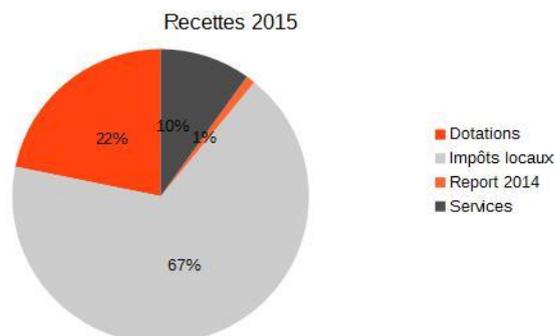
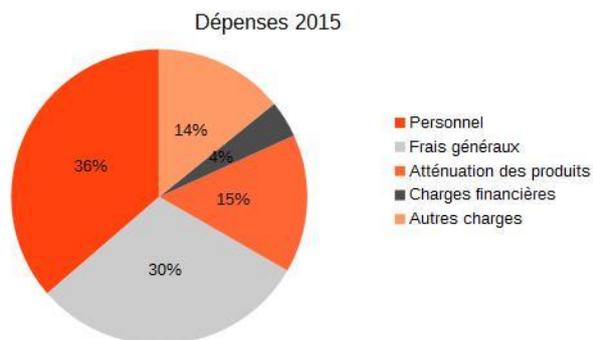
SOMMAIRE

Le mot du maire	p 1
Vie du village	p 2
Le mot des associations	p 4
Informations utiles	p 8



Budget communal

Le budget de fonctionnement de la commune prévu pour 2015 s'élève à 246 526.31 €. Les dépenses nouvelles d'investissement s'élèvent, elles, à 26 800 €.



Aménagement du terrain communal

Le 28 février 2015, une trentaine de Vieilleviginois ont participé dans la bonne humeur au débroussaillage du terrain situé derrière l'école et acheté récemment par la mairie. Un broyeur avait été loué pour la journée et a permis d'évacuer directement tous les déchets verts. A l'occasion de ce nettoyage, une jolie fontaine a été (re)découverte. Merci aux villageois pour leur participation à ce chantier citoyen.

Quatre terrains de pétanque seront ainsi disponibles pour la fête du village. Des bancs seront également posés et l'éclairage installé pour cet espace convivial qui accueillera également une table de pique-nique. A signaler aussi : le talus côté église a été dégagé afin d'améliorer la visibilité.

Taux d'imposition

Pour 2015, les taux communaux sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 22.06 %
- Taxe foncière bâtie : 14.78 %
- Taxe foncière non bâtie : 65.83 %
- Contribution foncière des entreprises : 33.43 %

Travaux à venir

Des travaux de voirie (réfection complète de la chaussée) vont être prochainement réalisés dans le quartier Leguille. Afin de permettre une bonne exécution des travaux, les riverains sont tenus de tailler les arbres et les haies qui débordent sur la voie publique.



Le périscolaire

Les tarifs de la garderie, de la cantine et du TAP pour l'année scolaire 2015/2016 seront votés lors du conseil municipal fin juillet. Pour information, voici le rappel des tarifs 2014/2015 :

Garderie :

Pour un enfant :

Garderie matin ou soir : 1,10 €

Garderie matin et soir : 1,40 €

Pour 2 enfants et plus :

Garderie matin ou soir : 0,90 €

Garderie matin et soir : 1,15 €

Pour le mercredi matin, un engagement à l'année est demandé. Le tarif est de 1,50 € pour un enfant et de 1,20 € pour les fratries par mercredi.

Cantine scolaire :

3,75 € pour un enfant - 4,20 € pour un adulte.

Une aide CCAS est disponible en cas de difficultés.

Temps d'activités périscolaires (TAP) :

Pour un enfant : 0,90 € - Deux enfants et plus : 0,75 €

Les activités du TAP sont animées par Sophie Fauré, Sabine Martinier, Laurence Argouse et Geneviève Estève.

Effectifs à la rentrée

Les effectifs à la rentrée 2015-2016 devraient être les suivants :

Classe primaire	Effectif prévisionnel
Cours moyen 2 (CM2)	5
Cours moyen 1 (CM1)	3
Cours élémentaire 2 (CE2)	5
Cours élémentaire 1 (CE1)	3
Total	16

Classe maternelle	Effectif prévisionnel
Cours préparatoire (CP)	5
Grande section (GS)	4
Moyenne section (MS)	4
Petite section (PS) 3 ans	5
Toute petite section (TPS) moins de 3 ans	0
Total	18

Une année riche en événements pour l'école

Une nouvelle année scolaire se termine... La deuxième sous la loi de refondation de l'école. Les 32 élèves inscrits ont évolué toute l'année, 16 d'entre eux dans les locaux « d'en bas » avec madame NOBLECOURT, madame GUIGON et Laurence, et 16 dans la classe « du haut » avec monsieur CHARBONNEL.

Si la chorale mise en place cette année et dirigée de main de... maîtresse par madame NOBLECOURT a donné lieu à une petite représentation, les sciences ont eu une bonne place. En effet, les plantations réalisées par la classe de maternelle-CP ont permis aux plus jeunes de se comporter en vrais scientifiques en émettant des hypothèses, des observations et une conclusion : ça pousse !

Six élèves de CM ont expérimenté qu'un vélo n'avancait qu'en pédalant et leurs muscles ont été mis à rude épreuve en gravissant le col des Ares, montrant qu'on pouvait se faire mal et surtout, être très fier de soi. Et oui, les 8 kilomètres et les quelques centaines de mètres de dénivelé ne leur ont pas fait peur. Ils ont « avalé » ce col de main... d'élève !

L'escapade à Saint Bertrand de Comminges a prouvé à tous que l'histoire, c'est le passé mais qu'elle se conjugue aussi au présent !

Maintenant, de nouvelles aventures scolaires sont en préparation (et oui, on y travaille déjà !) avec la même équipe pour une année. Madame GUIGON, elle, fera profiter ses compétences à des petits toulousains.

Merci à ceux qui permettent de faire avancer l'école et nous vous donnons rendez-vous le 1er septembre pour la rentrée des classes.

L'inauguration de la mairie

C'est par une belle journée ensoleillée que la mairie a été inaugurée le 7 mars 2015, en présence de de M. Kader Arif, député, et de sa suppléante Mme Emilienne Poumirol, M. Pierre Izard, Président du Conseil Général, de nombreux maires du Canton, des élus de la commune, des architectes et entreprises ayant pris part aux travaux et de la population.

Cette rénovation a coûté 299 500 € H.T. incluant les études et la maîtrise d'œuvre pour 40 000 € H.T., les travaux pour 240 000 € H.T., l'aménagement et travaux connexes pour 12 500 €, et l'assurance pour 4 500 € H.T.

Le financement se décompose entre une subvention du conseil général de 40 % du montant H.T. des travaux, une aide de 10 000 €

sur la réserve parlementaire, une aide de 1 500 € pour la qualité de l'isolation choisie et la qualité énergétique du bâtiment, le tout complété d'un prêt long terme et d'un prêt relais.

M. le Maire a tenu à remercier tous les participants à ce projet, pour la qualité du travail et le résultat obtenu. M. Kader Arif a rappelé les symboles fondateurs de la République que sont la mairie et l'école et M. Izard a réaffirmé "qu'il faut toujours penser à la persistance, à la permanence et à l'existence des communes".

Cette matinée s'est achevée par le verre de l'amitié autour d'un buffet sous un soleil annonciateur du printemps.



Un service urbanisme mutualisé

A compter du 1er juillet 2015, la communauté de communes Cap Lauragais met en place un service mutualisé permettant d'instruire les dossiers d'urbanisme de chaque commune. Le tarif de chaque acte a été fixé à 144 € pour 2015 et sera révisé chaque année par délibération de la communauté de communes.

Vieilleville ne fera pas instruire les Certificats d'Urbanisme d'information (CUa), qui représentent la moitié des actes chaque année, pour lesquels la compétence locale est suffisante, ce qui limitera les coûts à la charge de la commune.

Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI)

4

Désormais, la commune de Vieilleville est dotée d'un plan de prévention des risques d'inondations. Ce document spécifie les zones inondables. Il est consultable en mairie.

Ce document est joint au plan local d'urbanisme (PLU) à consulter pour toute nouvelle construction ou modification.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Association Le pain'art

Contact: tél 0561278343

Mail: lepainart@yahoo.fr

Adresse: Asso le pain'art
bordeneuve 31290 vieilleville

Le Pain Art



- L'association le pain'art de Vieilleville propose 2 activités principalement :
- Des animations et des stages d' auto-construction de four en terre/ paille pendant 1 we (2 fois par an)
 - Elle propose aussi sous forme d'abonnement la possibilité d'avoir du pain bio au levain le lundi et/ou le jeudi pendant les périodes scolaires.

A.C.C.A. de VIEILLEVIGNE

Le mot du Président

Comme annoncé au précédent bulletin, quelques précisions sur la fin de la saison dernière. En effet, le dernier exemplaire de la chotta était en préparation fin décembre, et la fermeture totale fin février.

En fait, il n'y a pas grand-chose à dire excepté quelques chiffres, sachant que, durant ces deux mois d'hiver, l'activité cynégétique est au ralenti. D'une part le climat n'incite pas les chasseurs à mouiller leurs armes et la chasse sous la pluie n'est pas très agréable, sauf pour les chasseurs de "gros" en principe plus motivés. Puis autant le dire franchement, le gibier se fait rare en cette fin de saison... alors on se retarde volontiers sous les couvertures. D'ailleurs, le chien non plus n'a pas très envie de courir car il sait que la quête sera maigre.

Ceci mis à part, les années se suivent et se ressemblent un peu au niveau des résultats de terrain et des chiffres. Au regard des carnets P.M.A retournés en fin de chasse et vérifiés par le C.A, à quelques unités près, il a été prélevé cette saison (sur tout le territoire de l' AICA) 10 sangliers, 12 chevreuils, 56 lièvres, 27 perdrix. Les autres gibiers n'étant pas concernés par le plan de chasse ne sont pas comptabilisés (cailles, tourterelles des bois tirées après le 15 août) lapins, faisans, palombes, grives, canards etc... Pour mettre fin à quelques rumeurs déplacées, sachez qu'il n'a pas été prélevé de poules, pintades, dindons ou autre oiseau de basse-cour.

Dernièrement, lors de l'Assemblée Générale de l' A.C.C.A, il a été voté, à l'unanimité, l'uniformité des statuts demandé par la DDT (préfecture) afin que toutes les sociétés de chasse du département aient des bases communes. Après, chacun formule son règlement intérieur à sa guise.

Il a également été voté à l'unanimité le compte rendu moral et financier dont voici quelques chiffres. Dépenses : 12.045,67 € Recettes : 10.515,18 € Résultat de l'exercice 2014/2015 : - 1.530,49 € Report de l'exercice 2013/2014 : 15.523,96 € Solde créditeur :

13.993,47 € Fonds de caisse : 137,19 € Solde cumulé au 12/06/2015 : 14.130,66 €. Le prix des cartes restera inchangé cette saison. L'A.G a voté dans ce sens à la majorité et l'augmentation demandée de 5 € sera remise au vote l'an prochain. A titre indicatif, la dernière augmentation remonte à 2002 !!

En questions diverses, il a été acheté une chambre froide d'occasion pour la conservation des venaisons avant la découpe : 755 € (question de normes et surtout d'hygiène). A cet égard, pour info, les venaisons sanglier sont partagées entre les participants aux battues. Il ne peut en être servi lors des repas de chasse par mesure de précaution, même si certains chasseurs ont une formation pour détecter des cas de trichine. Pour que cela soit possible, un certificat vétérinaire est obligatoire. La recette du loto de la chasse : 1911,38 €. La caution des carnets de prélèvement sera ramenée à 10 €, remboursés dès leur retour fin février.

L'ouverture générale est fixée au 13 septembre 2015, le sanglier au 15 août. A ce jour nous attendons l'arrêté préfectoral pour connaître les dates des ouvertures anticipées. Par ailleurs la société de chasse n'est plus habilitée à délivrer les attestations d'assurances. La fédération propose plusieurs formules très correctes. Voir l'imprimé de commande de votre validation que vous avez reçu dernièrement.

Les dates de distribution des cartes : le 7 août de 20h30 à 23h et le 4 septembre de 20h30 à 23h. au siège, parking salle polyvalente à Gardouch, sur présentation du permis validé pour la saison 2015/2016 et de l'assurance obligatoire qui va avec.

Bonnes vacances à tous les lecteurs. N'oubliez surtout pas la crème solaire protection XXXXXL. Bonne ouverture aux chasseurs, soyez prudents si vous croisez au coin du bois des tourterelles qui portent sac à dos et lunettes de soleil, elles sont sur la liste des espèces protégées !!

Sports Loisirs Vieilleville

Depuis le dernier numéro de la Chotta en fin d'année, les activités régulières se sont poursuivies dans des conditions optimales puisque les travaux de réfection de la mairie se sont terminés.

- Les séances de **gymnastique** du Mardi soir, coachées par Coralie à un bon rythme, ont continué à attirer une quinzaine de fidèles soucieuses de leur forme. La dernière séance a eu lieu, et un repas se tiendra au dernier jour de Juin pour marquer la fin de la saison et l'arrivée de la trêve estivale. Rendez-vous en Septembre pour la reprise des séances !

→ *séance hebdomadaire de gymn (1 heure le mardi soir 20-21h), animée par une professionnelle (Coralie)- cotisation 40 € / personne / trimestre. Contact : Christine Claustres 05.61.81.87.39*

- Le **ping-pong** du mardi soir, encadré par Philippe Gaubert, a continué de rassembler la poignée de joueurs motivés par les échanges rapides de petite balle ; quelques séances n'ont pas pu être assurées au printemps pour des questions de disponibilité de nos bénévoles, nous nous en excusons auprès de ceux qui ont trouvé porte close. Grégory, entraîneur fédéral habitant depuis peu à Vieilleville, a proposé quelques places à nos jeunes en tout début d'année pour un stage dans un « vrai » club, mais sans que cela puisse se concrétiser. Peut-être à l'hiver prochain pour retenter ? l'activité se terminera avec le mois de Juin et reprendra début Septembre dans la salle du foyer, peut-être sur un autre jour de la semaine.

→ *séance hebdomadaire de tennis de table (2 heures le mardi soir 17-19h), encadrées par un adulte de l'association- cotisation 20 € / famille / an. Contact : Philippe Gaubert : 06.82.82.12.24*

- Les séances d'**échecs** se sont maintenues en parallèle du pingpong, mais de manière discontinuée, là encore pour des questions de disponibilités de nos bénévoles. Elles

reprindront en Septembre, où nous espérons bien pouvoir regrouper des adultes car nous avons eu plusieurs demandes en ce sens.

→ *séance mensuelle d'échecs (le mardi soir 17-19h), encadrée par un adulte de l'association, matériel et documentation fournis- cotisation 10 € / famille / an. Contact : Vincent Pagès : 06.17 49.03.22*

Cet hiver, nous avons comme à l'accoutumée organisé une animation autour des sports de glace à la patinoire de Blagnac, le week-end du 07-08/02. Samedi soir, nous avons pu assister à un match de hockey de championnat de France entre les Bélougas de Toulouse-Blagnac, juste montés en National 1, et les Scorpions de Mulhouse, des ex-champions de France. Score un peu dur pour les locaux, mais beaucoup d'action et d'ambiance. Le lendemain, sortie en famille à la patinoire, qui propose un espace dédié aux enfants le Dimanche matin. Quelques familles étaient de la fête, et plusieurs enfants ont découvert la glisse sur patins.

Depuis le printemps, et le coup de motivation insufflé par le tournoi de Roland-Garros, le court de **tennis** a de nouveau été fréquenté par un public familial. La serrure a été changée et les plus motivés ont donc repris leur cotisation en échange d'un nouveau sésame. Nous vous invitons à faire de même pour profiter des beaux jours jusqu'à l'automne !

→ *toute l'année : accès au court de tennis avec 1 clé personnelle, contre une cotisation de 40 € / famille / an*

Notre assemblée générale aura lieu en Septembre prochain et sera annoncée dans les boîtes à lettres. Ce sera le moment de prendre les cotisations des activités qui vous intéressent et, nous l'espérons, d'intégrer notre équipe de bénévoles pour que le sport pour tous se maintienne dans notre cher village.



Sports Loisirs Vieilleville

Le bureau

renseignements, inscriptions :
Christophe Verheyden
(Président) : 05.61.81.34.77 ou
06.88.61.01.64

Belote



Du fait des travaux de la mairie, notre saison 2014-2015 a été écourtée mais la qualité des participants était présente. Nous avons conclu par un repas le 15 mai au soir.

Nous attendons la participation des vieillévignois et des autres communes le jeudi 23 juillet à 21h pour l'ouverture de la fête locale.

La nouvelle saison débutera en octobre et nous vous invitons alors à y participer tous les vendredis soir à 21h.

Le Comité des fêtes

CHOTTA...



CHOTTA ! autour d'un bon repas,
CHOTTA ! bla bla bla
CHOTTA ! pour les moments de fiesta
CHOTTA ! juste comme ça

CHOUETTE ! la place du village
CHOUETTE ! le coeur du lauragais
CHOUETTE ! les vieillévignois
CHOUETTE ! juste comme ça

Pour que la vie continue à se décliner en CHOTTA
et que les rendez-vous continuent à être sympas
Rejoignez le comité des fêtes
pour que Vieilleville rime avec CHOUETTE.

Qu'on se le dise !



Préparation fête locale
Fête du village
Vide grenier
Repas gaulois-méchoui
Théâtre + châtaigne
Assemblée générale

Samedi 4 juillet, 11h
du 23 au 26 juillet
Dimanche 6 septembre
Dimanche 4 octobre
Samedi 7 novembre, 20h
Samedi 12 décembre, 11h

L'équipe du comité des fêtes

INFORMATIONS UTILES

Mairie



☎ 05 61 27 15 22 — fax 05 61 27 27 14
Courriel : mairie.vieilleville@orange.fr

La mairie est ouverte au public :
les lundis matins de 9h à 12h,
les mardis soirs de 17h à 19h
et les vendredis matins de 9h à 12h.

Permanence de Monsieur le Maire : Vendredi
de 9h à 12h.

Entretien sur rendez-vous auprès de la
secrétaire, Véronique VIVIÈS.

Prochaines élections



Les élections régionales auront lieu les 3 et 10
décembre 2015 afin d'élire les conseillers des
régions redécoupées. En effet, à compter du 1er
janvier 2016, il y aura 13 régions au lieu de 22 (loi
2015-29 du 16 janvier 2015). Le mandat des
conseillers élus en décembre 2015 prendra fin en
mars 2020.

Entreprendre



Cinq entreprises sont installées à Vieilleville :
- Billon Dépannage : artisan plombier, chauffagiste
☎ 05 61 83 65 96
- SARL Souloumiac et Naudinat : entreprise de
maçonnerie ☎ 05 61 27 16 99
- Taxi du Canal du Midi : entreprise de transport
☎ 06 61 76 45 48
- Corinne Sempéré, mosaïste ☎ 06 33 30 90 31
- Electran - Taneux Sébastien, électricité générale
☎ 05 61 17 00 38

Une assistante maternelle exerce au village :
Caroline Lasserre : ☎ 05 34 66 13 86

Rédaction et mise en page : Nathalie HEWISON – Géraldine MARTIN-HOUSSART – Nathalie SOULOUMIAC

Rédaction articles des associations par les responsables.

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

Ecole



Ecole élémentaire ☎ 05 61 81 96 80
Maternelle ☎ 05 61 27 16 12
Courriel : ec0311058g@ac-toulouse.fr

Directeur : M. CHARBONNEL
Professeur de primaire : M. CHARBONNEL
Professeurs de Maternelle :
Mme NOBLECOURT (3 jours)
et Mme GUIGON (1,5 jour)

Recensement citoyen



Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les
3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Le jeune
doit alors se faire recenser auprès de la mairie de
son domicile. Après ces démarches, il obtient une
attestation de recensement qui lui sera demandée
pour l'inscription aux examens et aux concours
publics tels que le BAC ou le permis de conduire.

Le recensement s'effectue auprès de la mairie.
vous devez fournir une pièce d'identité et le livret
de famille.

Coiffeur itinérant



Tous les premiers mardis du mois, une coiffeuse
propose ses services sur la place du village,
devant la halle.

Renseignements :

☎ 06 72 53 89 51 – <http://itiner-hair.fr/>

Bon Eté !
